



Centre Hospitalier de Versailles

Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

## PCO-Yvelines

### PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION

POUR LES ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU NEURO-DEVELOPPEMENT

#### Pour qui ?

Pour les enfants de moins de 7 ans présentant des troubles du neuro-développement (TND).

Leur prise en charge précoce est une priorité.

La Plateforme de Coordination et d'Orientation des Yvelines (PCO-Y) est un dispositif qui vise à organiser le parcours d'évaluation et de prise en charge des enfants de moins de 7 ans habitant le département des Yvelines (78), pour lesquels un trouble du neuro-développement est évoqué par le médecin adresseur.

**Une équipe pluridisciplinaire composée d'un chef de service, d'un(e) pédopsychiatre, d'un(e) neuropédiatre, d'un(e) psychologue et d'un(e) assistante administrative.**

#### Les apports de la plateforme de coordination et d'orientation et des partenaires ?

- Appuyer les professionnels de première ligne dans le repérage précoce (guide TND).
- Accélérer l'accès à un diagnostic.
- Orienter rapidement vers un parcours de soin coordonné pour chaque famille.
- Valider l'attribution des « forfaits précoces » pour une évaluation et/ou prise en charge rapide.
- Coordonner les professionnels de santé ayant contractualisé avec la plateforme.
- Prévenir l'errance diagnostique et thérapeutique, ainsi que le risque de sur-handicap.
- Établir un parcours de repérage et d'interventions en conformité avec les recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé).

#### Nous contacter

Permanence téléphonique : 01 39 63 86 69

Le **lundi, mardi et jeudi aux horaires suivants : 9h à 17h**

Courriel : [pcoyvelines@ch-versailles.fr](mailto:pcoyvelines@ch-versailles.fr)

Site internet du Centre hospitalier de Versailles sur lequel vous trouverez des informations et les documents utiles : [www.ch-versailles.fr](http://www.ch-versailles.fr)

### **Accès à la PCO-Yvelines (Plateforme de Coordination et d'Orientation)**

L'orientation vers la plateforme ne peut intervenir qu'après consultation auprès d'un médecin qui adresse à la plateforme. Le dossier à renseigner est disponible sur le site internet : [www.ch-versailles.fr](http://www.ch-versailles.fr)

Il comprend :

- le livret de repérage des signes d'alertes à remplir par le médecin de première ligne (médecin généraliste, pédiatre, médecin de PMI, médecin scolaire) ;
- une fiche de renseignements à remplir par la famille.

Vous êtes médecin ayant repéré des éléments d'alerte chez un enfant :

- vous pouvez remplir le guide disponible sur notre site pour adresser l'enfant et sa famille à la PCO ;
- vous pouvez également saisir la plateforme pour une aide à l'orientation.

Vous êtes parent :

- vous devez compléter le dossier disponible sur le site internet : [www.ch-versailles.fr](http://www.ch-versailles.fr) et le joindre au livret rempli par le médecin pour adresser le tout à la PCO par courrier postal ;
- l'équipe s'engage, après réception d'un dossier complet, à donner un avis rapide concernant l'orientation et le parcours de soins coordonné, en fonction des éléments cliniques rapportés dans le dossier.

Plusieurs orientations peuvent être présentées à la famille :

- accueil et intervention au sein d'une structure associée à la plateforme ;
- orientation vers le parcours de bilan et d'intervention en libéral ;
- RDV de suivi réguliers avec le médecin traitant avant de décider d'éventuelles interventions.

### **Comment se rendre à la PCO-Yvelines du Centre hospitalier de Versailles ?**

**ADRESSE : Site André Mignot : Pavillon Aubert - 177 Rue de Versailles, 78150 Le Chesnay**

En train :

Gares de Versailles Rive Droite, Rive Gauche et Versailles Chantiers – Prendre ensuite un bus.

En bus :

- Bus N°2 - N°3 - N°7 - N°8 - N°9 - N°17 - N°51 - N°76 - Arrêt "Hôpital Mignot"
- Bus D - Arrêt "Hôpital Mignot – Les chênes d'or"

En voiture :

Parking de 500 places accessible aux patients (en surface et deux niveaux en sous-sol).

Attention : stationnement payant.

Dépose-minute (20 minutes gratuites) au sous-sol.

**Pour plus de renseignements : [www.ch-versailles.fr](http://www.ch-versailles.fr)**

Si vous ne résidez pas dans les Yvelines, il existe d'autres plateformes de coordination et d'orientation : [www.handicap.gouv.fr/plateformes-tn](http://www.handicap.gouv.fr/plateformes-tn)